



CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

Préambule

Consacré par la loi du 5 mars 2007, le rôle des maires en matière de prévention de la délinquance est aujourd'hui essentiel. La ville de Laval est attachée à l'exercer de façon concrète, dynamique et adaptée au contexte local, en étroite coopération avec l'État et l'ensemble des partenaires du territoire apportant leur concours à la prévention de la délinquance.

Une nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance a été définie pour la période 2013-2017, faisant davantage prévaloir la dimension partenariale. Elle se traduit par la mise en œuvre des trois programmes d'actions suivants : le premier à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, le deuxième pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes et le dernier pour améliorer la tranquillité publique. Ces trois programmes d'actions répondent à des enjeux que l'on retrouve en Mayenne. Ils sont ainsi inscrits dans le Plan départemental de prévention de la délinquance, pour la période 2014-2017.

Pour décliner localement ce programme d'actions, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Laval, institué le 11 février 2014, organise un espace de concertation permettant d'agir sur les problématiques d'insécurité et de prévention de la délinquance, au niveau communal. Cette structure partenariale permet aux responsables des institutions et organismes publics et privés concernés d'échanger des informations et de définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

La déclinaison locale de la stratégie de prévention de la délinquance s'établit autour de quatre grands axes prioritaires :

- > Renforcer la prévention de la délinquance chez les jeunes de 12 à 25 ans.
- > Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales
- > Améliorer la tranquillité publique.
- > Lutter contre les conduites addictives.

La structure organisationnelle étant créée, la séance plénière du 11 décembre 2014 a permis d'établir les objectifs du CLSPD : consolider **un diagnostic local** partagé par l'ensemble des partenaires et établir **une stratégie territoriale sous forme de fiches-actions**.



LE DIAGNOSTIC LOCAL

Le partage d'un diagnostic local, réalisé sur la base d'éléments propres aux partenaires du CLSPD a constitué le premier travail du CLSDP. Ce diagnostic a été élaboré à partir des éléments généraux ci-dessous.

Depuis plusieurs années, le niveau de la délinquance à Laval s'inscrit parmi les plus bas au plan national. La circonscription de police de Laval est placée à la 93^{ème} place sur les 107 circonscriptions de police de référence. Des résultats à mettre en lien avec un travail de qualité des acteurs de la sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire (police nationale et municipale, justice, médiation...). La ville de Laval est confrontée à une délinquance « classique » pour une commune urbaine de cette strate : une délinquance de proximité (vols, dégradations...), des trafics de stupéfiants et des situations parfois préoccupantes dans certains quartiers. Le phénomène de forte alcoolisation est également présent, générant des troubles à la tranquillité publique et des violences sur la voie publique ainsi que dans la cellule familiale.

Les chiffres de la délinquance en 2014 (Département / Zone police) :

- > Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) : 296 faits
- > Les atteintes aux biens (AAB) : 1 069 faits
- > Infractions révélées par l'activité des services (IRAS) : 121 faits
- > Les escroqueries et les infractions économiques et financières (EIEF) : 274 faits
- > Comportements portant atteinte à la tranquillité publique : 513 faits
- > Cambriolages : 193 faits

A noter également (non chiffré) :

- > insultes, voire menaces à l'attention des personnels d'accueil des institutions ou sociétés privées (CAF, Poste, banques...),
- > conflits de voisinage
- > nuisances dues aux animaux (abolements, déjections...)
- > nuisances sonores (circulation de 2 roues, quads etc, ou troubles liés à des rassemblements festifs sur l'espace public)
- > conflits d'usage liés à la présence de groupes de personnes en errance alcoolisées ou non (ex: aux arrêts de bus)
- > problématiques de santé mentale de plus en plus prégnantes des publics de plus en plus jeunes
- > phénomènes d'interpellation et d'intimidation de jeunes par d'autres

Transmissions d'informations préoccupantes par l'Éducation Nationale (2013/2014) :

Situations préoccupantes : 157 transmissions à l'ASE, 27 infractions pénales signalées (9 sur Laval), 7 signalements au procureur de la République.

Absentéisme scolaire (2013/2014) : 99 lettres de la directrice académique aux parents, 24 convocations, 23 transmissions à l'ASE et 7 signalements au procureur de la République.

Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (sept 2014) : 102 jeunes (54% de Laval) ont reçu une proposition de formation.

Éléments de diagnostic partagé concernant les violences intra-familiales :

Plus de 216 000 femmes sont victimes de violences commises par leur partenaire par an entre 2010 et 2013 avec un taux de plainte de 16% en France. 1 femme décède tous les 3 jours de coups et blessures au sein du couple. 60 534 appels reçus au 3919 "violences femmes infos" en 2014 (+28 % par rapport à 2013) en France. Enfin, 33 enfants ont été victimes d'homicide au sein du couple en 2013.

Au niveau local, on dénombre 99 faits de violences conjugales constatées par la DDSP en 2014 (circonscription de police en Mayenne), dont 54 victimes de leur mari et 34 de leur ex-compagnon et environ 450 personnes reçues par l'intervenante sociale au commissariat et à la gendarmerie dont 30% de femmes victimes de violences. 38 appels ont été reçus au 3919 en 2014.

En ce qui concerne les chiffres du secteur associatif, le CDIFF reçoit 1 200 personnes par an dont 147 femmes victimes de violences, l'ADAVIP a accueilli 576 femmes victimes de violence au sein du couple en 2012 et 2013. 57% des victimes reçues en temps réel par l'ADAVIP sur saisine du Parquet sont des femmes et des mineurs victimes de violence en 2013. Enfin, 208 femmes ont été reçues à l'accueil de jour "Citad'Elle" de Revivre en 2014.

Éléments de diagnostic concernant les addictions :

La consommation de substances psycho-actives est responsable en France de plus de 100 000 décès évitables par accidents et par maladies, dont près de 40 000 par cancers. Les conduites addictives interviennent ainsi dans environ 30 % de la mortalité prématurée (soit avant 65 ans).

Des niveaux de consommation globalement stables ou en baisse chez les jeunes : 41,5 % des jeunes de 17 ans ont expérimenté le cannabis en 2011 et 6,5 % sont des fumeurs réguliers.

La consommation régulière d'alcool est globalement orientée à la baisse parmi les adultes : on compte 19,9% (22,5% en 2008) de consommateurs réguliers mais elle est en hausse chez les adolescents de 17 ans (10,5% en 2011 contre 9% en 2008).

Les ivresses répétées (trois fois ou plus dans l'année) et régulières (10 fois ou plus) chez les jeunes de 17 ans ont en revanche nettement augmentées entre 2005 et 2008 passant de 25,6% à 27,8%.

Concernant les alcoolisations ponctuelles importantes (cinq verres en une même occasion), 53,2% des jeunes de 17 ans déclarent ce comportement au cours du mois écoulé en 2011, contre 48,7% en 2008.

Après une baisse du tabagisme quotidien observée entre 2000 et 2008 à 17 ans, on observe une hausse de 10 % entre 2008 et 2011¹.

Il est très **difficile de proposer des chiffres territorialisés** sur ces consommations. Le secteur associatif nous permet tout de même de noter une diminution de consommation du fait des évolutions du marché et du démantèlement de trafics, mais **une hausse de la consommation de drogue dure** (cocaïne et héroïne faciles à trouver sur le territoire et banalisées, crack produit de manière "artisanale", facilité d'accès grâce à internet).

Cependant, la problématique des drogues dures demeure assez marginale, en volume, l'alcoolisme étant de loin l'addiction la plus préoccupante. En nombre, les motifs de **consultation au centre hospitalier sont principalement liés à l'alcool et au tabac**.

Enfin, la **consommation précoce de tabac** (dès 13 ans) est une réelle problématique. Elle comporte notamment un risque d'escalade vers la consommation de cannabis. La **consommation précoce d'alcool** est également inquiétante, et ce, dès le collège.

1 Sources : Ministère de la Santé – MILDECA.

LE PLAN D' ACTIONS

En s'appuyant sur ce diagnostic partagé, l'ensemble des partenaires du CLSPD a travaillé en groupe ou de manière transversale afin de décliner la stratégie locale sous forme de fiches-actions. La proposition de plan d'actions se décline de la manière suivante :

AXE 1 :

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES EXPOSÉS À LA DÉLINQUANCE.....	7
Procédure de "rappel à l'ordre"	8
Conseil pour les droits et les devoirs des familles	9
Café des parents.....	10
Cellule de veille - action	11
Mesures de transaction.....	12

AXE 2

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES	13
Actions d'information et de communication	14
Téléphone grand danger (TGD).....	15
Prise en charge des auteurs de violences conjugales	16
Mise à disposition de téléphones portables auprès des victimes de violences	17
Livret de sensibilisation	18
Sensibilisation des plus jeunes	19
Comité de pilotage pour le droit des femmes	20

AXE 3

LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE.....	21
Prévention de la récidive : travail d'intérêt général	22
Vidéo protection.....	23
Alerte SMS.....	24
La Police municipale sur Twitter	25
Voisins Autrement.....	26
Citoyenneté	27
Des outils pour l'observation	28
Médiations d'espace public.....	29

AXE 4.....

LA LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES.....	30
Sensibilisation des publics.....	31
Charte de la vie nocturne	32
Prévention de la réitération des ivresses publiques et manifestes	33
Coordination des professionnels.....	34

**AXE 1 :
LA PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES
EXPOSÉS À LA DÉLINQUANCE**

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Procédure de "rappel à l'ordre"</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<i>Prévention de la délinquance auprès des mineurs</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de mineurs non accompagnés à des heures tardives sur le domaine public - Atteintes légères à la propriété publique ou privée - Incivilités et dégradations
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la règle par l'autorité municipale - Prévenir les comportements délinquants et incivilités dès les premiers actes. - travail de sensibilisation auprès des parents (ou représentants légaux) - éviter les champs de reproduction
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval (majeurs et mineurs)
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux ou d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard du mineur. Il s'agit d'une injonction verbale adressée par le Maire. - Le rappel à l'ordre s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et la salubrité publique dans la commune. - Le rappel à l'ordre ne peut s'exercer que sur des faits qui font l'objet d'une contravention et si aucune action en justice n'est en cours. - Une procédure d'information préalable entre le Maire, le Procureur et le DDSP est mis en place
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Le Maire ou son représentant
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Délibération en CM du 30 mars 2015 - Signature de convention avec le Procureur le 18 juin 2015 - Action annuelle
<i>Évaluation</i>	- Nombre de rappels à l'ordre effectués

<p align="center">CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</p> <p align="center"><i>Conseil pour les droits et les devoirs des familles</i></p>	<p>Mise à jour le : 11 juin 2015</p>
	<p>Fiche Action 2</p>

<i>Objet</i>	<i>Soutien à la parentalité</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de certaines familles à exercer leur autorité parentale auprès de leurs enfants - Recherche d'informations auprès des services concernant des jeunes en situation difficile
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider et soutenir les familles confrontées à des difficultés pour exercer leur autorité parentale - Valoriser l'autorité parentale et la fonction éducative.
<i>Public visé</i>	- Les familles de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Création du Conseil à l'initiative du Maire par délibération du Conseil Municipal. Sa composition sera définie dans cette délibération. Il peut comprendre des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des personnes œuvrant dans le domaine de l'action sociale, sanitaire, éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance. - Réunion d'installation du CDDF puis réunion sur convocation du Maire pour l'étude de situation avec les familles.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- CCAS / Direction Jeunesse - éducation
<i>Calendrier</i>	- Mise en place au cours du premier semestre 2016
<i>Évaluation</i>	- Bilan annuel du fonctionnement du CDDF

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Café des parents</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	<i>Échanges sur des thématiques liées à la parentalité</i>
<i>Constat/Problématique</i>	- Proposer un lieu neutre pour les parents pour échanger avec une professionnelle sur des thématiques liées aux enfants de 0 à 21 ans et à la parentalité.
<i>Objectifs</i>	- Avoir un lieu d'échanges pour les parents sur les questions liées à la parentalité
<i>Public visé</i>	- Parents, grands-parents, familles.
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le café se déroule une fois par mois de septembre à juin, le jeudi de 12h15 à 13h30 et il est animé par une psychologue. Chaque mois un nouveau thème est abordé. - D'autres espaces d'échange similaires sont proposés en Maison de quartier. - Les thèmes sont définis en lien avec la commission Prévention et la psychologue.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- CCAS / Ville
<i>Calendrier</i>	- Mise en place deuxième semestre 2015
<i>Évaluation</i>	- Nombre de participants – questionnaire auprès des participants

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Cellule de veille - action</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<i>Création d'un lieu d'échanges interinstitutionnel pour des situations repérées préoccupantes et réitérées</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - des situations problématiques observées sur le territoire par des agents des collectivités locales, des bailleurs sociaux. - des phénomènes réitérés malgré différentes interventions des agents - un sentiment d'impasse pour certaines situations
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - créer un lieu d'échange entre acteurs publics pour apporter si nécessaire des compléments aux actions éducatives et de protection entreprises par les acteurs publics ; - développer les échanges d'informations sur les situations individuelles, dans le respect des éthiques professionnelles et inscrire les jeunes concernés dans des logiques de parcours cohérents. - lever certains doutes et incompréhensions sur le terrain.
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - A définir collectivement : ⊗échanges d'informations à caractère confidentiel ? ⊗échanges sur les actions engagées ? ⊗échanges d'informations sur la prise en compte des situations ?
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Adjointe au maire en charge de la tranquillité publique / coordinateur CLSPD
<i>Calendrier</i>	- définition d'un cadre de travail : 2ème semestre 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - qualité des échanges interinstitutionnels - utilité des échanges pour l'action publique

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL Mesures de transaction	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	Réparation des infractions commises
<i>Constat/Problématique</i>	- certaines infractions (tapages injurieux ou nocturnes, menaces de destruction de biens communaux, destructions, dégradations et détériorations légères de biens communaux) constatées par procès verbal peuvent faire l'objet d'une transaction, en accord avec le Procureur et sur proposition du maire.
<i>Objectifs</i>	- réparer un préjudice subi - sensibiliser la personne ayant commis la dégradation.
<i>Public visé</i>	- Habitants de Laval (public jeune)
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- proposition du maire de Laval à l'auteur de l'infraction d'une transaction dans un délai d'un mois à compter du procès verbal - cette proposition devra être homologuée par le procureur
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Adjointe au maire en charge de la tranquillité publique / Procureur de la République
<i>Calendrier</i>	- Validation de l'action par le Procureur - Signature de convention - Mise en place : 2ème semestre 2015
<i>Évaluation</i>	- Nombres de transaction proposée chaque année

AXE 2
LA PRÉVENTION DES VIOLENCES
INTRA-FAMILIALES

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Actions d'information et de communication</i>	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<i>Informier sur les questions liées aux violences faites aux femmes et violences intrafamiliales</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation régulière des services de police ou des services sociaux pour des situations de violences faites aux femmes. - Demandes de renseignements sur l'accompagnement possible, les dispositifs d'aides aux victimes, les lieux ressources.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer le plus grand nombre de personnes sur cette problématique
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de plaquette d'information pédagogique - Recensement de tous les lieux d'accueil pour la diffusion des supports de communication - Participation à des débats - Projection de films - Exposition thématique - Opération de sensibilisation dans les collèges, lycées et auprès des étudiants. - Organisation de manifestations (25 novembre, 8 mars) - Diffusion d'information et de fiches pratiques dans les journaux publiés par les collectivités territoriales (ville, CG)
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - CCAS
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions annuelles
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions proposées, nombre de participants

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Téléphone grand danger (TGD)</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	<i>Mise en place du téléphone grave danger</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - mort violentes au sein du couple ou viols - question de la récurrence des auteurs
<i>où Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - permettre l'accompagnement des victimes de violences - permettre à la victime d'alerter les autorités publiques en cas de danger - géolocaliser la victime au moment où elle déclenche l'alerte pour rendre plus efficace les interventions des forces de sécurité
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - femmes victimes de violences au sein du couple
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - repérage du public en lien avec les associations - accompagnement de la victime
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de l'action : Procureur, - Accompagnement et coordination : CCAS de Laval et associations.
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'attributions - nombre d'alertes - nombre d'interventions de la police - satisfaction des personnes concernant son efficacité à l'issue de la mesure

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Prise en en charge des auteurs de violences conjugales</i>	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	<i>Prise en charge des auteurs de violences conjugales</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La condamnation par les tribunaux ne suffit pas toujours à modifier le comportement de l'auteur et à empêcher la récidive. - Nécessité d'engager un suivi de l'auteur
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - aider les auteurs de violence conjugale, dans une démarche de responsabilisation de leurs actes, afin de leur permettre de mesurer leur capacité de changement, pour limiter au maximum la récidive
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition d'un contact téléphonique spécifique pour les auteurs - mise à disposition d'un lieu d'accueil identifié - mise en place de groupes de parole - formalisation de l'application de la mesure d'éviction du conjoint en lien avec le Parquet - information auprès des auteurs des structures existantes en cas d'éviction du conjoint du domicile
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de groupes de parole
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - association - service pénitentiaires d'insertion et de probation
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2ème semestre 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'auteurs accueillis - nombre de récidives

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Mise à disposition de téléphones portables auprès des victimes de violences</i>	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<i>Mise à disposition de téléphones portables aux victimes de violences</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - mort violentes au sein du couple ou viols - question de la récurrence des auteurs
<i>où Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - permettre l'accompagnement des victimes de violences - permettre à la victime d'alerter les autorités publiques en cas de danger
<i>Public visé</i>	- femmes victimes de violences au sein du couple
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - repérage du public en lien avec les associations - accompagnement de la victime
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Ville / ADAVIP
<i>Calendrier</i>	- 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'attributions - nombre d'alertes - satisfaction des personnes concernant son efficacité à l'issue de la mesure

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Livret de sensibilisation</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	<i>Support partenarial visant à communiquer auprès des différents relais</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval est malheureusement fortement concernée par ce phénomène national. - La violence conjugale et familiale a des impacts non négligeables sur tous les membres de la famille, que ce soit pour la victime ou pour les proches qui en sont témoins, bien souvent les enfants. Ces violences qui s'exercent au sein de la famille, doivent être dénoncées. L'acte violent, quel qu'il soit, est une atteinte à l'intégrité humaine. Il est important d'agir en levant les tabous.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser tous les partenaires - Mieux informer / communiquer sur ce sujet
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs et partenaires
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un groupe de travail composé de différents partenaires du territoire impliqués dans la thématique des violences intrafamiliales élabore un protocole local d'orientation et de prise en charge des personnes victimes de violences intrafamiliales. - Dans un souci de sensibilisation, des acteurs présents sur la commune ont réfléchi à un support partenarial complémentaire visant à communiquer auprès des différents relais (sportifs, culturels, éducatifs, sociaux...) qui pourraient être amenés à détecter une situation de violence.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - CCAS / associations / Conseil général
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - janvier 2016

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Sensibilisation des plus jeunes</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 6

<i>Objet</i>	<i>Sensibiliser des élèves de collège aux violences familiales</i>
<i>Constat/Problématique</i>	- Difficulté d'aborder ce sujet auprès de jeunes pouvant être eux même en difficulté (privilégier une approche généraliste des violences).
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir auprès des élèves des collèges de Laval et de manière interactive. - Aider les adolescents à construire des attitudes de prévention des violences et des situations d'influence dont ils peuvent être l'objet, en les mettant en situation d'anticiper leurs réactions. - Repérer le réseau d'adultes susceptibles d'informer et de protéger les jeunes en difficultés.
<i>Public visé</i>	- jeunes de collèges de Laval
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Théâtre forum / saynètes abordant les divers facteurs de risque permettant d'interroger la place de témoin en questionnant les responsabilités individuelles et collectives. > Une séance de pédagogie-interactive, permet de reprendre avec les élèves les situations qu'ils souhaitent directement aborder > Une plaquette avec le numéro d'appel Jeunes Violences Écoute remise à chaque élève.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- CCAS / Association / Théâtre de Laval / Compagnie locale
<i>Calendrier</i>	- Action annuelle
<i>Évaluation</i>	- Nombre de participants

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Comité de pilotage pour le droit des femmes</i>	Fiche Action 7

<i>Objet</i>	<i>Réunion du comité de pilotage de la Ville de Laval pour le droit des femmes</i>
<i>Constat/Problématique</i>	- La commune de Laval est concernée par le phénomène des violences faites aux femmes.
<i>Objectifs</i>	- Favoriser une synergie entre les différents acteurs du territoire pour lutter contre les violences faites aux femmes et améliorer leur prise en charge
<i>Public visé</i>	- Habitants de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Organisation de réunions régulières du comité de pilotage - Mise en place d'actions de communication en commun avec les autres acteurs
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Ville de Laval
<i>Calendrier</i>	- Actions trimestrielles
<i>Évaluation</i>	- Nombre de réunions et d'actions proposées, nombre de participants

AXE 3
LA LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À LA
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Prévention de la récidive : travail d'intérêt général</i>	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<i>Alternative à l'incarcération</i>
<i>Constat/Problématique</i>	- La ville dispose d'agrèments pour l'accueil de personnes dans le cadre des TIG non-utilisé depuis de nombreuses années.
<i>Objectifs</i>	- Accueillir des personnes condamnées pour qu'elles puissent exécuter leur peine en milieu ouvert. - Éviter la récidive des personnes ayant un TIG.
<i>Public visé</i>	- Personnes ayant une peine à exécuter
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	- Accueillir 2 TIG au sein des services de la Ville (voirie et espaces verts) - Travail en lien avec le SPIP
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- SPIP et le service Ressources Humaines de la Ville (en lien avec les Services techniques et la police municipale)
<i>Calendrier</i>	- Actions annuelles
<i>Évaluation</i>	- Nombre de personnes accueillies – bilan quantitatif du dispositif

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL Vidéo protection	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	Installation de caméras de vidéo-protection
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuation du sentiment d'insécurité. - Augmentation des dégradations volontaires.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Tranquillité publique – prévention des cambriolages. - Favoriser le travail en commun entre les services de sécurité nationaux et locaux (résolution des enquêtes)
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants et entreprises de la commune
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de caméras de vidéo-protection dans de lieux stratégiques de la commune
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La Police Municipale / Cabinet du Maire
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins et des solutions techniques premier trimestre 2015 - Mise en place d'un comité de pilotage vidéo-protection avec des élus et des techniciens (service réglementation de la ville, bailleurs sociaux, Police municipale) - Visite de terrain et retour d'une expérience d'une collectivité (2^{ème} semestre 2015) - choix de la technologie, des emplacements et de la procédure - Mise en place 2016 avec prestataire habilité
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisation dans des procédures en justice - Chiffres annuels délinquance et cambriolages

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL Alerte SMS	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	Prévention des cambriolages
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Recrudescence des cambriolages sur certaines périodes de vacances scolaires - Difficulté d'informer les habitants d'un quartier concerné par les cambriolages
<i>Objectifs</i>	- Prévention des cambriolages - information rapide des habitants
<i>Public visé</i>	- Les Lavallois
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes souhaitant adhérer à ce dispositif devront se faire connaître auprès de la Police Municipale afin que leurs coordonnées soient enregistrées - Lors de la répétition des cambriolages, une alerte SMS sera adressée au voisinage
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- La Police municipale.
<i>Calendrier</i>	- En période scolaire pour tester le dispositif puis élargit à toute l'année en cas de succès
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'alerte adressée aux Lavallois - Rapport qualitatif auprès des participants

<p align="center">CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL</p> <p align="center"><i>La Police municipale sur Twitter</i></p>	<p>Mise à jour le : 11 juin 2015</p>
	<p>Fiche Action 4</p>

<i>Objet</i>	<i>Rapprocher la PM des citoyens / Communication positive</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intérêt pour la Police municipale - Méconnaissance du service par les Lavallois - Multiplication des messages anxiogènes
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner une visibilité positive à la Police municipale et accroître le sentiment de proximité
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lavallois
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation entre la Police municipale et le service communication pour l'envoi de message
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Police municipale / service communication
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2nd semestre 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de message / Étude qualitative sur le ressenti des Lavallois

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Voisins Autrement</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 5

<i>Objet</i>	<i>Tranquillité publique - lien social</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de créer ou de recréer du lien social dans les différents quartiers de la commune. - Favoriser l'entraide et l'écoute en réseau pour résoudre les problèmes d'incivilités
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'engagement des habitants de différents quartiers de la Commune pour créer des réflexes élémentaires. Favoriser les solidarités de voisinage et renforcer le lien social.
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lavallois
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	A voir avec l'expérience du Pavement.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Police municipale / service communication
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2nd semestre 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de message / Étude qualitative sur le ressenti des Lavallois

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL Citoyenneté	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 6

<i>Objet</i>	Renforcer les actions citoyennes
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de civisme quotidien - Engagement de plus en plus faible, notamment chez les jeunes
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la citoyenneté
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes (école, collège, lycée)
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de différentes actions tournées vers la citoyenneté : Rallye citoyen, journée citoyenne, remise de diplôme annuelle, pédibus électoral, récompense annuelle du bénévolat...
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Laval / Maisons de quartiers
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place 2016
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions et de personnes participant

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Des outils pour l'observation</i>	Fiche Action 7

<i>Objet</i>	<i>Acquisition d'outils pour la vigilance partagée et pour l'objectivation des problématiques d'incivilité ou de délinquance</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils insuffisants en matière de signalement des problématiques de qualité de l'espace public (et notamment en matière de remontées d'alertes contre les incivilités) - L'insuffisance des éléments de diagnostic partagé, portant sur les faits de délinquance et d'incivilités
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la réactivité des partenaires en matière de lutte contre les incivilités - Responsabiliser les citoyens quant à l'objectif de qualité de l'espace public - Partager le diagnostic territorialisé en matière de lutte contre la délinquance et les incivilités, pour des actions de prévention mieux ciblées et plus efficaces
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens lavallois (Tell my City) - Partenaires du CLS (Corto)
<i>Territoire ciblé</i>	- La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition, dans une phase expérimentale, de deux logiciels : Corto et Tell my city - Corto : logiciel d'analyse territorialisée, réservé à des partenaires restreints (CLS) et favorisant les démarches de diagnostic préalable à l'élaboration des politiques publiques, spécialisé en matière de prévention des incivilités et de la délinquance. - Tell my city : application destinée à favoriser la vigilance partagée sur le respect de l'espace public, en responsabilisant le citoyen dans son rôle d'alerte.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	- Coordinateur CLSPD / Ville de Laval
<i>Calendrier</i>	- Expérimentation dès le second semestre 2015
<i>Évaluation</i>	- Évaluation partenariale à 6 mois, puis un an, pour décider d'une pérennisation de l'outil

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Médiations d'espace public</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 8

<i>Objet</i>	<i>Coordination et développement des formes de médiation d'espace public</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des objets de la médiation dans l'espace public lavallois - Diversité des intervenants - Présence à développer dans l'espace public
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les institutions développant la médiation dans l'espace public ou les espaces connexes (ex : logement social) - Développer les fonctions de médiation dans l'espace public de la ville
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des Lavallois - Public jeune ou potentiellement fragile ou isolé
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval - Vigilance particulière dans le cadre des quartiers prioritaires
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une rencontre régulière (semestrielle) de tous les acteurs de la médiation à Laval - Déploiement d'une équipe de tranquillité publique sur le territoire de la Ville - Lien avec les acteurs des centres sociaux, pouvant jouer un rôle de médiation (maisons de quartier, ambassadeurs citoyens...)
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur CLSPD
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre en septembre 2015
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Première évaluation au printemps 2015, portant tant sur la coordination que sur le nouveau cadre d'intervention dans l'espace public

AXE 4

LA LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL Sensibilisation des publics	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 1

<i>Objet</i>	<i>Développer des actions innovantes et efficaces en matière de prévention des addictions, en impliquant les publics</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Détention et usages de stupéfiants aux abords des établissements d'enseignement du secondaire - Alcoolisation des jeunes - Sollicitation des familles pour des conseils, un accompagnement, une orientation sur les questions liées aux addictions (drogues, alcool, jeux vidéo...) - Diversité des publics concernés par les addictions - Nécessité d'engager des démarches ciblées et adaptées en matière de prévention des addictions... - En impliquant les publics visés
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une démarche innovante et efficace de sensibilisation des publics à la lutte contre les addictions. - Mettre en place des actions de prévention et orienter vers des lieux ressources pour les familles et les jeunes.
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Divers types de publics spécifiquement visés par les addictions - Focus, dans un premier temps, sur le public jeunes - Familles (parents)
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la mise en place d'une permanence « addictions » - Renforcement de la présence de la Police Nationale et Municipale sur la voie publique - Actions d'informations et de sensibilisation auprès des jeunes : - Réunion avec les professionnels concernés par l'éducation auprès des jeunes - Constitution d'un groupe de travail avec des jeunes, afin qu'ils élaborent une opération originale de sensibilisation pouvant s'inscrire dans le cadre d'un événementiel existant (ex : J2K, opération de théâtre forum) – ces jeunes serviront également ensuite de "relais" auprès des pairs.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - CAS / Service jeunesse, en partenariat avec la maison des Ados
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions à initier dès le second semestre
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions menées et de publics touchés

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
<i>Charte de la vie nocturne</i>	Fiche Action 2

<i>Objet</i>	<i>Sensibilisation des professionnels</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Désuétude de l'actuelle Charte - Changements de propriétaires ou de gérant - Manque d'action pour pérenniser les engagements
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une charte commune pour réguler la consommation d'alcool chez les jeunes
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de la nuit, débit de boisson, supermarché (not. Aux abords des établissements scolaires), association d'étudiants.
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la rédaction d'une charte. - Proposition aux différents partenaires - Temps protocolaire pour officialiser et valoriser le travail des partenaires - Renouvellement des engagements chaque année
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ville / Préfecture / Associations de commerçants
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement annuel
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de signataire et étude qualitative auprès des signataires

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL	Mise à jour le : 11 juin 2015
Prévention de la réitération des ivresses publiques et manifestes	Fiche Action 3

<i>Objet</i>	Action de prévention de la réitération des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM)
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - la problématique de l'alcoolisation est présente dans une partie très importante des interventions Police Nationale et Gendarmerie (80%). Ce constat fait sur le territoire de la Mayenne touche particulièrement la ville de Laval et l'agglomération lavalloise.
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire de façon durable les ivresses publiques manifestes - Démarche pédagogique auprès des personnes reçues, afin qu'elles engagent un travail de fond concernant leur consommation, voire une démarche de soins sur la base du volontariat.
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes ayant fait l'objet d'une procédure liée à une ivresse publique et manifeste - Personnes présentant une réelle dépendance au produit alcool, ayant besoin d'entreprendre une démarche de soins.
<i>Territoire ciblé</i>	Territoire de la commune dans un premier temps puis extension possible au territoire de Laval Agglomération.
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Homologation du dispositif par le Procureur de la République. - Travail en réseau avec le milieu associatif et tous les professionnels du secteur sanitaire et social.
<i>Coordonnateur de l'action</i>	Procureur et associations
<i>Calendrier</i>	2 ^{ème} semestre 2015
<i>Évaluation</i>	Ratio entre le nombre des personnes convoquées et le nombre effectif de contrevenant(e)s qui répondront positivement aux convocations qui leur auront été remises.

CONTRAT LOCAL DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LAVAL <i>Coordination des professionnels</i>	Mise à jour le : 11 juin 2015
	Fiche Action 4

<i>Objet</i>	<i>Favoriser les complémentarités entre les professionnels de l'action jeunesse et les acteurs de la prévention des addictions</i>
<i>Constat/Problématique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de lisibilité, notamment pour les professionnels de l'action jeunesse, en matière de lutte contre les addictions - Des opportunités d'actions de prévention existent mais ne sont pas toujours activées
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les acteurs de l'éducation et les professionnels de la prévention des addictions
<i>Public visé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels du territoire, intervenant dans les deux champs
<i>Territoire ciblé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Laval
<i>Méthodologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du CLSPD : réalisation d'un guide permettant à chacun de mieux connaître le "qui fait quoi" en matière de lutte contre les addictions - Préciser les besoins des professionnels en matière de formation, pour harmoniser les postures et procédures (proposition du Centre hospitalier, par exemple)
<i>Coordonnateur de l'action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Service jeunesse ville, en lien avec la maison des ados
<i>Calendrier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Guide à élaborer pour la fin 2015 - Formation envisageable dans un second temps
<i>Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la qualité du guide et de sa diffusion - Analyse de la montée en compétences des professionnels sur la thématique visée

Les partenaires du CLSPD s'engagent sur le principe de la mise en place de ce CLSPD. Les fiches-actions annexées sont rédigées à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications en cours d'exercice, sans remettre en cause l'économie générale et l'esprit du contrat local de sécurité.

Tous les ans, un rapport relatif au suivi et à l'évaluation de ce contrat sera présenté lors de l'assemblée plénière du CLSPD qui constitue l'instance principale de suivi et d'évaluation.

A la suite de la présentation de ce rapport, le CLSPD pourra décider de réorienter certaines actions ou certains objectifs et de proposer de nouvelles actions.

Fait à Laval, le 18 juin 2015,

**Le sénateur-maire de Laval
François ZOCCHETTO**



**Le préfet de la Mayenne
Philippe VIGNES**



**Le procureur de la République près le
Tribunal de Grande Instance de Laval
Guirec LE BRAS**



**Le directeur départemental
de la sécurité publique
Thierry LEGRIS**

